

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par
EDOUARD CLUNET

par
ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL, Président de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de Cassation.
- S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- A. BESSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- H. BLIN, Président de Chambre honoraire à la Cour de Cassation.
- R. DROUILLAT, Président de la 2^e Chambre civile de la Cour de Cassation.
- P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
- G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
- P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
- M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
- J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
- R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Chargé de Recherche

au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES S.A.

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV^e)

1970

TABLE TRIMESTRIELLE

1970 (97^e année). — 2^e livraison. — Avril, mai, juin

Doctrines

L'administration des successions en droit international privé, par Yvon LOUSSOUARN	251
Premières réflexions sur le « Traité des Traités » : la Convention de Vienne du 23 mai 1969, par Daniel COLARD	264

Jurisprudence

BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par P. AYMOND, B. GOLDMAN, Ph. KAHN, A. PONSARD	298
Etrangers (Condition des).	
Andorran. — Permis de conduire délivré par la principauté. — Validité en France (<i>Trib. gr. inst. Paris, 16^e ch. correct. 17 janv. 1969</i>)	298
Fondation.	
Fondation yougoslave. — Loi applicable. — Contrôle de l'Etat. — Conséquence (<i>Cass. civ. I. 3 juin 1969</i>)	317
Légitimation.	
Loi applicable. — Loi de la nationalité commune ou à défaut du domicile commun effectif des époux (<i>Cass. civ. I. 8 juillet 1969</i>)	303
Régime matrimonial.	
Epoux réfugiés géorgiens. — Régime de séparation de biens au moment du mariage. — Changement de régime dans le pays d'origine. — Convention de Genève sur les réfugiés (<i>Cass. civ. I. 1^{er} déc. 1969</i>)	306
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par R. DAYANT, Ph. FOUCHARD, Ph. KAHN, J. RIBETTES-TILLHET, D. RUZÉ	322
Conflit de juridictions.	
Contrat de travail. — Exécution du contrat au Sénégal. — Rupture. — Juridiction compétente. — Article 14 du Code civil français. — Convention franco-sénégalaise sur la coopération judiciaire (<i>Cass. soc. 11 juin 1969</i>)	332
Contrat.	
Vente. — Matériel d'imprimerie. — Vendeur français. — Acheteur allemand. — Convention de La Haye du 15 juin 1955 (<i>Trib. com. Paris, 27 nov. 1968</i>)	328
Contrat de travail.	
Loi applicable. — Lieu d'exécution (<i>Cass. soc. 8 oct. 1969</i>)	332

Divorce.

- Epoux espagnols. — Mariage célébré par l'officier d'état civil français. — Annulation en Espagne. — Loi applicable. — Loi française (*Trib. gr. inst. Paris, 4^e ch., 22 janv. 1969*) 325

Immunité de juridiction.

- Etat fédéré (Land allemand). — Communauté économique européenne. — Non discrimination. — Convention avec une collectivité publique. — Absence de clause exorbitante (*Paris, 1^{re} ch., 5 nov. 1969*)..... 334

Mariage.

- Forme coutumière. — Nullité. — Mariage putatif. — Loi applicable (*Trib. gr. inst. Paris, 1^{re} ch., 7 mai 1968*) 323

Traités internationaux.

- Algérie. — Accords d'Evian. — Rapatriés. — Indemnisation (*Cons. d'Etat, 31 janv. 1969*) 322

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE AUTRICHIENNE,

- par IGNEZ SEIDL-HOHENVELDERN 336 337

Agents diplomatiques.

- Protection diplomatique. — Obligation des autorités diplomatiques autrichiennes à l'étranger (*Oberster Gerichtshof, 20 sept. 1968*) 344 345

Biens.

- Biens allemands. — Transfert à la République autrichienne (*Oberster Gerichtshof, 24 avril 1968*) .. 356 357
Confiscation de biens autrichiens en Pologne. — Désignation d'un administrateur public autrichien en représailles (*Verfassungsgerichtshof, 15 oct. 1966*) 356 357
Immubles. — Acquisition par des étrangers. — Limitation. — Autorité compétente (*Verfassungsgerichtshof, 27 juin 1967*) 358 359

Capacité.

- Institutions ecclésiastiques. — Concordat avec l'Autriche (*Oberster Gerichtshof, 16 avril 1967*) 354 355
Personne morale étrangère. — Capacité d'ester en justice (*Oberster Gerichtshof, 12 avril 1967*) 354 355

Conflit de juridictions.

- Clause de compétence. — Compétence exclusive. Devoirs d'un interprète devant le tribunal (*Oberster Gerichtshof, 20 juin 1967*) 364 365

Contrat.

- Conclusion d'un contrat rédigé en langue étrangère. — Ignorance de la langue (*Oberster Gerichtshof, 13 oct. 1966*) 360 361
Contrat de non-concurrence conclu en République fédérale (*Oberster Gerichtshof, 21 mai 1968*) 360 361

Etrangers.

- Expulsion (*Verwaltungsgerichtshof, 4 nov. 1966*) 350 351
Expulsion d'un terroriste étranger. — Droit d'asile (non) (*Verfassungsgerichtshof, 27 fév. 1967*) 350 351

Retrait du passeport dans le but de mener à son terme une procédure pénale. — Illégalité. (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 23 nov. 1967)	352	353
Guerre.		
Crimes de guerre. — Contrainte créée par la subordination hiérarchique. — Faute personnelle (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 14 fév. 1968)	342	343
Crimes de guerre. — Contrainte créée par la subordination hiérarchique. — Prétendue différence entre le Droit autrichien et le Droit allemand à ce sujet (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 10 mai 1967).....	342	343
Crime de guerre. — Légalité des représailles. — Contrainte créée par la subordination hiérarchique (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 11 mai 1967).....	342	343
Impôts et contributions.		
Bureau du commerce extérieur de la Chambre fédérale du commerce et de l'industrie (<i>Verwaltungsgerichtshof</i> , 27 nov. 1968)	346	347
Infraction.		
Publicité fallacieuse en matière d'exportation (<i>Verwaltungsgerichtshof</i> , 9 mai 1967)	348	349
Stupéfiants. — Interdiction du transit par l'Autriche (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 23 oct. 1968)	346	347
Monnaie.		
Transfert d'arrérages de pension alimentaire en en R.D.A. (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 3 avril 1968)	362	363
Transfert en Tchécoslovaquie d'une indemnité réparant un préjudice (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 23 nov. 1967)	362	363
Nationalité.		
Personne morale. — Obligation fiscale sans limite. — Droits des étrangers à voir garantir leur propriété (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 22 juin 1967)	348	349
Nationalité autrichienne. — Acquisition par le mariage. — Perte de la nationalité en restant au service d'un Etat étranger (<i>Verwaltungsgerichtshof</i> , 24 octobre 1967)	350	351
Procédure.		
Réciprocité en matière de responsabilité administrative. Signification juridique des explications fournies à ce sujet par les services de la chancellerie fédérale autrichienne (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 27 sept. 1967)	364	365
Réfugiés.		
Convention de Genève sur les réfugiés. — Divorce. (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 29 juin 1967)	352	353
Droit d'asile des réfugiés politiques (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 9 mai 1967)	352	353
Société.		
Liquidateur d'une société étrangère. — Reconnaissance. (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 1 ^{er} mars 1967)...	364	365
Succession d'Etats.		
Droit à l'échange d'une médaille militaire en or (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 15 déc. 1967)	344	345

Maintien en vigueur, après 1945, de textes juridiques allemands (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 2 juin 1967)	344	345
Traité internationale.		
Association imminente de l'Autriche à la C.E.E. — Effets préalables (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 22 nov. 1966)	340	341
Négociation d'un traité d'indemnisation globale avec la Tchécoslovaquie (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 28 sept. 1967)	340	341
Traité d'Etat de 1955. — Renonciation de l'Autriche à des recours contre les puissances occupantes (<i>Oberster Gerichtshof</i> , 19 sept. 1967)	336	337
Traité austro-roumain d'indemnisation globale. — (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 28 sept. 1967)	338	339
Traité austro-roumain d'indemnisation globale. Exclusion des personnes ayant la double nationalité autrichienne et roumaine du partage de la somme globale (<i>Verfassungsgerichtshof</i> , 28 sept. 1967)	338	339
Traité austro-roumain d'indemnisation globale. — Constitution de la commission de partage fédérale. — Conformité avec l'article 6 de la convention européenne des Droits de l'Homme (<i>Verwaltungsgerichtshof</i> , 27 sept. 1967)	338	339
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE POLONAISE, par Jerzy JODLOWSKI		368
Arbitrage.		
Caractère de la clause compromissoire. — Contrat judiciaire. — Compétence de la cour d'arbitrage en matière de force obligatoire de la clause compromissoire (<i>Cour d'arbitrage près Ch. polonaise Commerce extérieur, Varsovie</i> , 7 mai 1963)		405
Demande reconventionnelle. — Compétence de la cour d'arbitrage. — Lien entre transactions commerciales (<i>Praesidium Cour d'arbitrage près Ch. polonaise Commerce extérieur Varsovie</i> , 24 mars 1964)		406
Conflit de juridictions.		
Convention polono-soviétique du 28 décembre 1957 sur l'assistance juridique. — Divorce. — Epoux ressortissants soviétiques dont l'un est domicilié en Pologne et l'autre en U.R.S.S. — Tribunal compétent. — Révision extraordinaire pour défaut de compétence internationale après conclusion d'un nouveau mariage par l'un des époux (<i>Cour suprême, Ch. civ.</i> , 23 fév. 1968)		399
Contrat.		
Vente d'immeuble par un étranger. — Autorisation requise des autorités du change. — Nullité du contrat. — Contrat d'échange (<i>Cour suprême, Ch. civ.</i> , 28 fév. 1967)		377
Jugement étranger.		
Aliments. — Convention polono-soviétique du 28 décembre 1957. — Compétence internationale exclusive. — Exequatur (non) (<i>Cour suprême, Ch. civ.</i> , 23 août 1966)		402
Exequatur. — Aliments. — Convention polono-soviétique du 28 décembre 1957 sur l'entraide juridique. — Exécution du jugement accordant des aliments d'un montant représentant une fraction (un pourcentage) du gain du débiteur. — Ordre public. — Compétence nationale des tribunaux. — Domicile de l'enfant (<i>Cour suprême, Ch. civ.</i> , 26 juin 1968)		403

Propriété industrielle.

- Marque de fabrique. — Violation du droit sur une marque enregistrée par exposition à la Foire des objets portant une marque similaire, bien que ces objets ne soient pas destinés au commerce. (*Cour suprême, Ch. civ., 21 déc. 1967*) 378

Sécurité sociale.

- Accident survenu à un marin au cours d'une croisière à l'étranger après descente à terre (*Cour suprême, Ch. Travail et des ass. soc. 29 sept. 1967*) 396
- Indemnité d'une institution d'assurances étrangères. — Influence sur le montant de la pension de famille polonaise (*Trib. région. ass. soc. Varsovie, 5 avril 1968*) 398

Succession.

- Limitation du partage des exploitations agricoles. — Droit des ressortissants étrangers à l'équivalent en argent. — Mode de calcul de la valeur du patrimoine. — Réciprocité (*Cour suprême, Ch. civ., 26 sept. 1968*) 372
- Procédure successorale à l'étranger. — Prétention de l'héritier omis lors du partage successoral contre ses cohéritiers. — Enrichissement sans cause. — Compétence internationale du tribunal polonais. (*Cour suprême, Ch. civ., 17 mars 1967*) 374
- Succession par les étrangers des exploitations agricoles situées en Pologne. — Egalité des droits avec les ressortissants polonais. — Conditions à remplir pour entrer en possession d'une exploitation agricole dévolue par succession (*Cour suprême, Ch. civ., 28 janv. 1966 et 17 juin 1967*) 368

Transport aérien.

- Convention de Varsovie de 1929. — Dérogation à la responsabilité limitée du transporteur (*Cour de Voïvodie, Varsovie, 12 déc. 1967*) 382

Transport ferroviaire.

- Convention de Berne concernant le transport des marchandises par chemin de fer (C.I.M.). — Avarie de la marchandise remise au transport à destination de l'étranger, survenue dans le pays d'origine avant de franchir la frontière. — Mode de calcul de l'indemnité (*Cour suprême, Ch. civ., 9 mai 1967*) 380

Transport maritime.

- Clause attributive de juridiction indiquée au connaissement. — Charte-patrie. — Fondement du rapport juridique entre l'armateur et le chargeur. — Disposition de la convention internationale engageant les entreprises contractantes à convenir la compétence de la Cour d'arbitrage. — Juridiction compétente (*Cour suprême, Ch. civ., 22 avril 1966*) 384
- Connaissement. — Clause sur la loi applicable. — Déclaration des parties concernant l'option sur le droit applicable. — Option simultanée sur le droit de deux Etats. — Interprétation (*Cour Internationale d'arbitrage, Gdynia, 18 juillet 1962*) 383
- Convention Internationale de Bruxelles de 1924 pour l'unification de certaines règles en matière de connaissement. — Responsabilité limitée du transporteur maritime. — Indemnité pour dommages causés à une voiture automobile confiée au transport (*Cour suprême, Ch. civ., 7 nov. 1967*) 387

Convention de Bruxelles de 1924 pour l'unification de certaines règles en matière de connaissance. — Avarie commune. — Avarie simple. — Présomption de l'acceptation par le transporteur des marchandises en quantité et en état mentionnés dans le connaissance (<i>Cour suprême, Ch. civ. 16 avril 1968</i>)	390
Convention Internationale de Bruxelles de 1924 pour l'unification de certaines règles concernant la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer. — Limitation de la responsabilité de l'armateur dans les opérations internes (<i>Cour suprême, Ch. civ., 12 juillet 1968</i>)	393
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE SUISSE, par Pierre-A. LALIVE	408
Arbitrage.	
Sentence arbitrale étrangère. — Exécution en Suisse. — Ordre public. — Convention de Genève sur l'arbitrage du 26 septembre 1927. — Droit applicable à la clause compromissoire (<i>Trib. féd. Ch. dr. publ. 25 janvier 1967</i>) ..	437
Sentence arbitrale étrangère. — Validité de la clause compromissoire. — Droit applicable. — Convention de Genève du 26 septembre 1927 pour l'exécution des sentences arbitrales étrangères. — Applicabilité à une sentence rendue en République démocratique allemande. — Ordre public suisse. (<i>Trib. féd. ch. dr. publ. 3 mai 1967</i>)	439
Conflit de juridictions.	
Convention franco-suisse du 15 juin 1969 (art. 1 ^{er}). — Loi sur les cartels, du 20 décembre 1962. — Entraves à la concurrence commises à l'étranger. — Effet direct en Suisse. — Droit applicable. — Défendeurs français domiciliés en France. — Incompétence du juge suisse (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ., 21 mars 1967</i>)	434
Contrat.	
Cautionnement soumis au droit étranger. — Formes prescrites impérativement par le droit suisse. — Ordre public. — Interprétation restrictive (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ., 31 oct. 1967</i>)	430
Droit applicable. — Autonomie. — Limites. — Loi du for du séquestre (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 23 mars 1965</i>) ..	415
Droit applicable — Droit étranger. — Preuve. — Droit suisse applicable à titre supplétif. — Pouvoir de contrôle du Tribunal fédéral (changement de jurisprudence) (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 11 mai 1966</i>)	418
Election de droit. — Nature juridique de ce choix. — Durée de ses effets (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 18 mai 1965</i>) ..	417
Mandat. — Droit applicable. — Lieu d'exécution. — Election de droit par les parties. — Acte illicite. — Droit applicable (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 5 oct. 1965</i>)	423
Vente mobilière. — Non invocation du droit étranger. — Application du droit suisse. — Garantie des défauts. — Exclusion tacite (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 28 mai 1969</i>) ..	425
Vente internationale. — Droit applicable. — Absence d'élection de droit. — Prestation caractéristique. — Lieu d'exécution (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 16 nov. 1965</i>)	426
Vente internationale. — Cession de créance. — Droit applicable. — Droit public étranger (non). — Ordre public suisse (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 4 fév. 1969</i>)	427

Transport aérien. — Responsabilité du transporteur. — Faute grave. — Convention de Varsovie du 12 octobre 1929 (art. 25). — Interprétation selon le droit suisse (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 14 nov. 1967</i>)	432
Effets de commerce.	
Billet à ordre. — Aval donné en Suisse. — Droit applicable. — Convention de Genève du 7 juin 1930 destiné à régler certains conflits de lois en matière de lettres de change et de billets à ordre. — Prescription. — Droit applicable (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 5 oct. 1965</i>)	433
Enrichissement sans cause.	
Droit applicable. — Propriété mobilière. — Droit applicable (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 13 déc. 1968</i>)	408
Propriété industrielle.	
Marques de fabrique. — Concurrence déloyale. — Actes accomplis à l'étranger. — Effets en Suisse. — Droit applicable (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 15 nov. 1966</i>)	410
Société.	
Personne morale étrangère. — Droit applicable. — Transfert de siège. — Droit d'un Etat non reconnu (R.D.A.). — Nationalisation étrangère. — Concurrence déloyale (<i>Trib. féd. 1^{re} cour civ. 30 mars 1965</i>)	411
BULLETIN DE JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.	
par Fernand-Charles JEANTET	442
Concurrence.	
Ententes. — Intervention parallèle des autorités communautaires et nationales. — Admissibilité sous réserve du respect du droit communautaire. — Exigence d'équité en cas de cumul de sanctions communautaires et nationales. — Traité C.E.E., art. 85, § 1 ; art. 87, § 2 (<i>C.J.C.E., 13 fév. 1969</i>)	442
Nationalité.	
Discrimination en raison de la nationalité. — Interdiction. — Disparités de traitement résultant des divergences entre les législations des Etats membres non visées. — Traité C.E.E., art. 7 (<i>C.J.C.E. 13 fév. 1969</i>)	442
Traité C.E.E.	
Ordre juridique communautaire. — Caractère particulier. — Rang par rapport aux systèmes juridiques nationaux. — Primauté des normes communautaires (<i>C.J.C.E. 13 fév. 1969</i>)	442
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.	
par Berthold GOLDMAN et Robert KOVAR	456
C.E.E.A.	
Protocole sur les privilèges et immunités. — Accord entre la Commission et un Etat membre en vue d'assurer l'exécution du protocole et de le compléter. — Droit et garanties de ce dernier. — Demande fondée directement sur le protocole. — Recevabilité (<i>C.J.C.E. 17 déc. 1968</i>) ..	480

Protocole sur les privilèges et immunités, article 1. — Inviolabilité des locaux et bâtiments de la Communauté. — Pénétration légale dans ces derniers aux fins de vérification par une autorité nationale. — Mesure de contrainte administrative. — Autorisation de la Cour. — Condition d'octroi (C.J.C.E. 17 déc. 1968) 480

Protocole sur les privilèges et immunités. — Immunités fiscales. — Portée (C.J.C.E. 17 déc. 1968) 480

Sécurité sociale des travailleurs migrants.

1^o Règlement n. 3, art. 27. — Régimes de sécurité sociale non contributifs. — Applicabilité. — 2^o Règlement n. 3, Annexe D. — Conventions bilatérales conclues avant l'entrée en vigueur du règlement. — Rapports (C.J.C.E. 7 mai 1968) 468

Traité C.E.E.

Applicabilité directe. — Portée. — Pouvoirs des juridictions nationales (C.J.C.E. 19 déc. 1968) 476

Libre circulation des travailleurs. — Sécurité sociale des travailleurs migrants. — Règlements n. 3 et 4. — 1^o Champ d'application *ratione personae*. — Notion de personnes assimilées aux travailleurs salariés. — Artisans. — 2^o Rapports entre les règlements n. 3 et 4 (C.J.C.E. 19 déc. 1968) 466

Traité C.E.E., article 9.

Libre circulation des marchandises. — Marchandises. — Notion. — Œuvres d'art (C.J.C.E. 10 déc. 1968) 463

Traité C.E.E., articles 9, 12, 13, 16 et 95.

Libre circulation des marchandises. — Economie générale (C.J.C.E. 1^{er} juill. 1969) 460

Traité C.E.E., articles 12 et 13.

Taxe d'effet équivalent à des droits de douane. — Notion (C.J.C.E. 1^{er} juill. 1969) 460

Traité C.E.E., article 16.

Droit de douane à l'exportation (C.J.C.E. 10 déc. 1968) 464

Traité C.E.E., articles 32 et 33, § 1 et 2.

Dispositions directement applicables. — Détermination (C.J.C.E. 19 déc. 1968) 476

Traité C.E.E., article 36.

Libre circulation des marchandises. — Restrictions quantitatives. — Interdiction. — Exception dans l'intérêt de la protection des trésors nationaux. — Interprétation stricte (C.J.C.E. 10 déc. 1968) 464

Traité C.E.E., article 85, § 1^{er}.

Accord d'exclusivité avec protection territoriale absolue. — Faible position des parties sur le marché des produits en cause. — Affectation insignifiante du marché. 1^o Affectation du commerce entre Etats membres. — Non. 2^o Accord ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser la concurrence. — Non (C.J.C.E. 9 juill. 1969) 471

Traité C.E.E., article 85, §§ 1 et 3.

- Règlement n. 17/62, articles 4 et 5. — Accords notifiés.
 - Validité provisoire. — Plein effet jusqu'à la décision prise par la Commission en vertu de l'article 85, § 3, et des dispositions du règlement n. 17/62 (C.J.C.E. 9 juill. 1969) 474

Traité C.E.E., article 95.

- Taxe intérieure. — Notion (C.J.C.E., 1^{er} juill. 1969) .. 460

Traité C.E.E., article 169.

- Manquement d'un Etat membre à ses obligations. — Recours en constatation. — Recevabilité (C.J.C.E. 10 déc. 1968) 463

Traité C.E.E., article 177.

- Procédure préjudicielle en interprétation. — 1^o Recevabilité. — Compétence de la juridiction nationale. — Compétence de la Cour. — 2^o Personnes habilitées à participer à la procédure (C.J.C.E. 19 déc. 1968) 466

- Procédure préjudicielle en interprétation. — 1^o Recevabilité. — Formulation de la question par la juridiction nationale de renvoi. — 2^o Compétence de la Cour. — Droit communautaire. — Notion (C.J.C.E. 7 mai 1968) .. 468

- Procédure préjudicielle en interprétation. — Compétence de la Cour. — Application du traité au cas d'espèce. — Non. — Questions d'interprétation du traité dégagées de la décision de renvoi (C.J.C.E. 9 juill. 1969) 471

- Procédure préjudicielle en interprétation. — Compétence de la Cour. — Appréciation de l'applicabilité des dispositions dont l'interprétation est demandée. — Non (C.J.C.E., 9 juill. 1969) 474

- Procédure préjudicielle en interprétation. — 1^o Recevabilité. — Pertinence de la question. — Compétence de la Cour. — 2^o Compétence de la Cour. — Droit des Etats membres. — Interprétation (C.J.C.E. 19 déc. 1968) 476

Documents**I. CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.****Etat civil.**

- Décret n° 69-1125 du 11 décembre 1969 modifiant le décret n. 65-422 du 1^{er} juin 1965 portant création d'un service central d'état-civil au Ministère des affaires étrangères (J.O. 20 déc. 1969) 483

Etrangers (Entrée et séjour).

- Décret n. 70-29 du 5 janvier 1970 réglementant les conditions d'entrée et de séjour en France des ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne bénéficiaires de la libre circulation des personnes et des services (J.O. 14 janv. 1970) 484

Impôts et contributions.

- Convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo, protocole et échange de lettres joints du 13 novembre 1967 (publiés en France par décret n. 69-1240 du 24 décembre 1969 : J.O. 2 janv. 1970) 487

Avenant du 25 juin 1969 complétant la convention fiscale entre la France et la principauté de Monaco signée à Paris le 18 mai 1963 (Publié en France par décret n. 69-1155 du 18 déc. 1969 (<i>J.O.</i> 25 déc. 1969)	500
--	-----

Traité internationaux.

Loi n. 69-1169 du 26 décembre 1969 relative à l'application de certains traités internationaux (<i>J.O.</i> 28 déc. 1969)	501
--	-----

II. — TEXTES ET TRAITÉS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Commerce international.

Règlement n. 109/70/C.E.E. du Conseil du 19 décembre 1969 portant établissement d'un régime commun applicable aux importations de pays à commerce d'Etat (<i>J.O.C.E.</i> n. L. 19, 26 janv. 1970)	501
---	-----

Règlement n. 110/70/C.E.E. du Conseil du 19 décembre 1969 relatif à l'application aux départements français d'outre-mer du règlement (C.E.E.) n. 109/70 portant établissement d'un régime commun applicable aux importations de pays à commerce d'Etat (<i>J.O.C.E.</i> , n. L. 19, 26 janv. 1970)	507
---	-----

Impôts et contributions.

Directive (troisième) n. 69/463/C.E.E. du Conseil du 9 décembre 1969 en matière d'harmonisation des législations des États membres relatives aux taxes sur le chiffre d'affaires. Introduction de la taxe à la valeur ajoutée dans les États membres (<i>J.O.C.E.</i> n. L. 320, 20 déc. 1969)	507
--	-----

Bibliographie et Revue des revues	509
--	-----

Informations	527
---------------------------	-----